Le ministÃ¨re de la Culture a Ã©laborÃ© un plan dâ€™action et de dÃ©veloppement du cinÃ©ma algÃ©rien

La relance du 7e art, un objectif et un challenge. 21-09-2008

La relance du 7e art, un objectif et un challenge.

Par : Reda Cadi. La Tribune. 21-09-2008

Lâ€™Ã©tat des lieux et la relance du cinÃ©ma en AlgÃ©rie ont Ã©tÃ© le thÃ¨me dâ€™une rencontre quâ€™avait animÃ©e Hadj Bensalah, directeur de la cinÃ©mathÃ¨que Ouarsenis dâ€™Oran, en prÃ©sence dâ€™un public composÃ© essentiellement de cinÃ©philes et dâ€™universitaires. DÃ¨s le dÃ©but, le responsable de la cinÃ©mathÃ¨que soulignera lâ€™importance du plan dâ€™action et de dÃ©veloppement Ã©laborÃ© par le ministÃ¨re de la Culture pour promouvoir le 7e art algÃ©rien.
DÃ©taillant ce plan, M. Bensalah dira que Â«lâ€™adoption et la mise en place dâ€™un dispositif lÃ©gal encadrant lâ€™activitÃ© du cinÃ©ma, la rÃ©habilitation du parc national des salles de projection et lâ€™introduction dâ€™un rÃ©gime fiscal destinÃ© Ã encourager les investisseurs nationaux et Ã©trangers dans ce secteurÂ» en constituent les axes majeurs.
Â«Cette initiative qui repose sur un diagnostic prÃ©cis insufflera une nouvelle dynamique aux leviers du secteurÂ»
cinÃ©matographique que sont la distribution, lâ€™exploitation et la production, a-t-il expliquÃ©.
Â«Si notre cinÃ©ma est en crise, il est des signes qui indiquent depuis quelques annÃ©es une reprise de lâ€™activitÃ©Â»,
ajoutera-t-il. Il en voudra pour preuve Â«lâ€™Ã©mergence de jeunes entreprises de production et de distribution, le tournage de plusieurs films nationaux et Ã©trangers, en AlgÃ©rie, et lâ€™intÃ©rÃªt des opÃ©rateurs Ã©trangers pour la coproduction ou lâ€™investissement en AlgÃ©rieÂ».
Quant aux insuffisances qui existent en matiÃ¨re de formation et dâ€™Ã©quipement, elles devront Ãªtre prises en charge par ce plan dâ€™action, a-t-il indiquÃ©.
Sâ€™agissant du capital filmique, le responsable de la cinÃ©mathÃ¨que -qui dispose de 10 000 titres longs-mÃ©trages et de 5 000 autres courts-mÃ©trages-, dira que des mesures sont envisagÃ©es pour garantir sa bonne prÃ©servation. Concernant la rÃ©habilitation des salles de cinÃ©ma engagÃ©e par le dÃ©partement de Khalida Toumi, le responsable indiquera que seules 91 salles de cinÃ©ma sur les 313 existantes sont en Ã©tat de fonctionnement.
A ce propos, la ministre de la Culture, lors de la sÃ©ance consacrÃ©e aux questions orales Ã lâ€™AssemblÃ©e populaire nationale, jeudi dernier, rÃ©pondant Ã une question sur la dÃ©gradation du cinÃ©ma algÃ©rien en raison du manque de ressources financiÃ¨res, a affirmÃ© que le ministÃ¨re accordera dÃ©sormais un intÃ©rÃªt particulier au facteur humain Ã travers lâ€™introduction du 7e art dans la formation supÃ©rieure Ã lâ€™Institut supÃ©rieur des arts dramatiques, la crÃ©ation du Centre national du cinÃ©ma audiovisuel, lâ€™extension de 17 salles de cinÃ©ma relevant du ministÃ¨re ainsi que lâ€™ouverture des salles fermÃ©es.
Elle a ajoutÃ©, par ailleurs, que lâ€™Etat apporte son soutien continu Ã la production cinÃ©matographique en accordant plus de 217 millions DA du Fonds national pour la promotion du cinÃ©ma et sa diffusion Ã lâ€™Ã©tranger.
Le ministÃ¨re a proposÃ© un projet de loi relatif Ã lâ€™activitÃ© du cinÃ©ma afin dâ€™y assurer un meilleur encadrement. Ce projet de loi est en cours dâ€™examen, a ajoutÃ© la ministre.

R. C.

Posté par : alger-culture, le September 21 2008 09:58:45